

# PARACHAT VAYAK'HEL

5 MARS 2016  
25 ADAR א 5776

## 922



### Publication

## HEVRAT PINTO

Sous l'égide de  
Rabbi David Pinto Chlita

32, rue du Plateau  
75019 Paris - France  
Tel.: +331 42 08 25 40  
Fax: +331 42 06 00 33

20 bis, rue des Mûriers  
69100 Villeurbanne - France  
Tel.: +334 78 03 89 14  
Fax: +334 78 68 68 45  
[www.hevratpinto.org](http://www.hevratpinto.org)

# La Voie à Suivre

7"07

## C'est le Chabbat qui est source de bénédiction

Rabbi David Pinto Chlita

**« Pendant six jours le travail sera fait, et le septième jour sera pour vous saint, un chômage absolu pour Hachem, quiconque travaillera en ce jour sera mis à mort » (Chemot 35, 2).**

Moché a rassemblé tout le peuple et lui a donné la mitsva de Chabbat. On peut dire d'après les mots utilisés dans le verset que « sera fait » vient enseigner à l'homme que ce n'est pas lui qui fait le travail, ce qui lui vaudrait de gagner de l'argent, mais le travail se fait de lui-même, parce que Hachem lui ordonne de se faire, comme la création du monde qui s'est faite par la parole de Hachem. Il s'ensuit que l'homme n'a pas à s'enorgueillir d'avoir réussi par ses propres forces, mais il doit comprendre le message et aiguïser la connaissance du fait que le travail s'accomplit tout seul pendant les six jours de la semaine, sans rapport avec ses efforts ni ses investissements, mais parce que telle est la volonté de D.

Il se trouve dans le monde des gens qui ne se fatiguent pas beaucoup pour gagner leur vie, mais qui concluent des affaires de première importance au moyen de quelques conversations téléphoniques. En revanche, il y en a d'autres qui se donnent un mal extrême pour gagner leur pain, mais sans aucun succès, et ont tout juste de quoi vivre. Cette réalité vient nous enseigner que la subsistance ne dépend pas seulement de l'homme ni de ce qu'il y investit, mais qu'elle lui est fixée du début à la fin de l'année, et seul D. décide qui sera riche et qui sera pauvre.

On peut également apprendre de l'expression du verset que le moment d'effectuer le travail est uniquement les six jours de la semaine, mais ensuite, il y a « un chômage absolu pour Hachem ». Parfois, nous voyons des gens qui n'observent pas la Torah et les mitsvot ouvrir leur commerce le Chabbat, et quand on s'adresse à eux pour le leur reprocher, ils se dépêchent de se justifier sous prétexte que le Samedi est le meilleur jour pour la vente, et que s'ils fermaient leur boutique ou leur commerce le Chabbat, ils risqueraient de perdre beaucoup d'argent.

Il faut dire à ceux qui sont dans cette erreur que c'est une pensée qui provient du mauvais penchant, car l'argent qu'ils gagneront en profanant le Chabbat ne contient absolument aucune bénédiction, c'est seulement extérieurement qu'on peut avoir l'impression de s'enrichir en résultat de l'ouverture d'une boutique sept jours sur sept. La vérité est que tout le travail peut être fait pendant les six jours de la

semaine uniquement, mais le septième jour, qui est le jour du Chabbat, on n'a aucune possibilité de faire un travail et d'y trouver la bénédiction. En effet, comme on l'a dit, tout le travail a déjà été fait, et maintenant on a seulement l'illusion de continuer son travail et d'accroître sa fortune, alors que c'est exactement le contraire.

Moché veut éveiller la foi au sein du peuple d'Israël, et lui faire comprendre que la subsistance vient du Ciel, c'est pourquoi en tout temps et pour toute chose, il est interdit à l'homme de tourbillonner et de courir toute sa vie après la richesse tout en profanant la sainteté du Chabbat, parce que dans une telle situation, il ne se rend aucun service à lui-même, mais au contraire, il ne se cause que des dégâts. De même, il y a beaucoup de gens qui ne font pas attention à prier avec un mynian, et s'en justifient en disant qu'ils sont pressés d'aller au travail ou d'ouvrir leur boutique pour que les clients ne soient pas obligés d'attendre dehors. Lorsqu'on ne sait pas partager son temps et faire une séparation distincte entre le sacré et le profane, on perd d'un côté ce qu'on a gagné de l'autre. On croit que de cette façon, en ouvrant la boutique plus tôt sur le compte de la prière avec un mynian, on va gagner plus, mais en réalité on perd la véritable richesse, celle qui accompagne l'homme dans le monde à venir.

Après cent vingt ans, lorsqu'on se trouve dans la tombe, toute la grande richesse qu'on a amassée pendant toute sa vie restera derrière, sans qu'on ait aucune possibilité de la prendre avec soi. Et à cause de cette réalité, on doit faire son examen de conscience et évaluer une chose par rapport à l'autre, les biens et l'argent, face aux mitsvot et aux bonnes actions, qui vous accompagneront dans le monde de vérité et seront pour vous un défenseur. En observant le verset, on s'aperçoit que les initiales des mots « chéchet yamim » (six jours) forment le mot « chaï » (cadeau, présent), alors que les dernières lettres de ces mots forment « tam » (« droit ») et « met » (mort). On peut dire que quiconque ne fait son travail que pendant les six jours de la semaine mérite un « cadeau » et une bénédiction de Hachem en cela qu'il voit la réussite dans son travail ; de plus, quelqu'un qui se conduit droitement avec Hachem mérite une abondance de bénédiction et de réussite. Par contre, quelqu'un qui ne se contente pas des six jours de la semaine et cherche à travailler le septième jour aussi se trouvera rapidement « mort », comme dans le verset « quiconque travaillera en ce jour sera mis à mort ».

Il est interdit de penser que plus on gagnera d'argent et plus on remplira son trésor, plus on

Paris Lyon Marseille

All. 18h21 18h13 18h13

Fin 19h28 19h18 19h16

R. Tam 20h15 20h02 19h58

vivra longtemps, car tout homme est appelé à mourir. Le mort répondra alors devant D. de la profanation du Chabbat et il perdra véritablement la vie éternelle.

Quelqu'un s'est un jour présenté à moi pour me dire que sa femme se plaignait tout le temps et se mettait en colère contre lui de ce qu'il investissait trop de temps dans l'accomplissement des mitsvot sur le compte du travail et de la subsistance. Il venait me demander conseil sur la façon de traiter les plaintes de sa femme. Quand j'ai entendu cela, j'ai essayé de convaincre la femme en lui disant qu'on ne perd jamais à accomplir la Torah et les mitsvot, mais qu'au contraire, ce sont elles qui donnent à l'homme la bénédiction et épanchent sur lui le bien. Elle a refusé d'écouter ce que je disais. Quand je me suis aperçu que cela ne servait à rien d'essayer de la convaincre, j'ai dit à son mari qu'il lui obéisse et donne plus de temps à ses affaires.

Au bout d'un an, il est venu me trouver triste et endeuillé, en se

plaignant : « Pourquoi m'avez-vous dit de consacrer plus de temps au travail, maintenant j'ai fait faillite, et j'ai perdu même ce que j'avais avant ! » Je lui ai répondu que je lui avais donné ce conseil parce que j'avais peur qu'il perde à la fois son argent et sa femme. Il m'a dit : « C'est exactement ma situation actuelle, j'ai perdu mon argent, et j'ai aussi perdu la paix du foyer. » Quand il a terminé de raconter sa peine, je lui ai de nouveau conseillé de revenir à la situation antérieure et de consacrer du temps à l'étude de la Torah et à la pratique des mitsvot, avec une promesse que Hachem l'aiderait et lui accorderait Son aide dans tout ce qu'il ferait. J'ai ajouté que même quand on ne distingue pas le « cadeau » que Hachem accorde à ceux qui étudient la Torah en ce monde-ci, cela ne veut pas dire qu'on ne recevra pas de récompense. Mais on doit savoir que parfois, le Saint, béni soit-Il choisit de récompenser l'homme pour ses actes dans le monde à venir seulement, en lui donnant 310 (« chaï ») mondes de délivrance et de bénédiction.

## Les chemins de la foi

L'auteur de « Noam HaMidot » dit que les midot de quelqu'un portent le nom de « vêtements ». La tunique (« méil ») du grand prêtre, qui fait partie des vêtements sacerdotaux, contient pour nous une allusion à la conduite qui convient à celui qui officie dans le Temple. Ces comportements conviennent en fait à tout homme qui a une haute stature morale ou au talmid 'hakham, qui doivent adopter de belles qualités, symbolisées par la tribu de la prêtrise.

De même que pour la tunique du grand prêtre, il est dit « l'ouverture de la tête sera arrondie, il y aura un ourlet autour de l'ouverture, en tissu, comme l'ouverture d'une cote de mailles, pour qu'elle ne se déchire pas » – ainsi exactement doivent être les belles qualités à graver dans le cœur du talmid 'hakham, qu'elles soient à jamais impossibles à déchirer, qu'il ne se détourne jamais de la bonne voie, parce que les yeux de tout le peuple sont levés vers lui, tout le monde observe ses actes et s'en inspire comme d'un exemple personnel.

La Guemara raconte (Baba Metsia 83a) que Rabba bar bar 'Hana avait engagé des porteurs pour lui transporter un tonneau de vin d'un endroit à l'autre. En chemin, le tonneau s'est cassé et le vin, qui était cher et de grande qualité, s'est versé à terre, si bien qu'il a subi un dommage important.

En réaction, il leur a pris leur manteau comme compensation du dommage, parce que les porteurs ont le statut de quelqu'un qui garde un objet moyennant compensation financière, et ils sont donc obligés de payer les dommages éventuels. Mais comme ces porteurs étaient pauvres et n'avaient pas de quoi payer le vin, ils se sont adressés à Rav, qui a décrété que Rabba bar bar 'Hana devait leur rendre leur manteau.

Ce dernier a demandé : « Est-ce là le din ? »

Rav lui a répondu : « Oui, car il est dit « afin que tu marches dans le chemin des hommes de bien », et bien que ce ne soit pas le din strict, toi, tu dois te conduire au-delà de la stricte justice. Rends-leur leur manteau. »

Ensuite, les porteurs sont revenus devant Rav en arguant qu'ils étaient pauvres, qu'ils avaient travaillé toute la journée et qu'ils n'avaient reçu aucun salaire !

Rav a appelé Rabba bar bar 'Hana et lui a enjoint de leur payer le salaire de leur travail.

Il s'est étonné : « Est-ce là le din ? Non seulement ils m'ont cassé le tonneau, mais je dois encore leur verser un salaire ? »

A ce moment-là, Rav Papa est intervenu dans la discussion, et a répondu à Rabba bar bar 'Hana : « Oui, tu dois leur payer le salaire de leur travail, car il est dit dans le verset « et t'attacher aux voies des justes ». »

La tsedaka est une chose, le salaire en est une autre

La grandeur des gens exceptionnels les oblige donc à se conduire au-delà de la stricte justice, pour faire sortir du cœur du peuple toute trace de griefs et de rancune, même si ce n'est pas exact du strict point de vue du din.

Dans le même ordre d'idées, on raconte sur Rabbi Zushe que sa femme était allée se faire coudre une robe chez la couturière, et quand elle est rentrée à la maison elle n'avait pas la robe.

Rabbi Zushe lui a demandé où était sa robe, et elle lui a raconté que lorsqu'elle l'avait essayée, la couturière avait soupiré profondément. Quand elle s'était enquis de la raison de ces soupirs, elle lui avait raconté que sa fille allait se marier bientôt et qu'elle n'avait pas d'argent pour une robe pour elle. Immédiatement, dit la rabbanit, je lui ai donné la robe en cadeau pour sa fille.

Rav Zushe a entendu cela avec plaisir, et ensuite il lui a demandé : « Dis-moi, est-ce que tu as pensé à payer la couturière pour son travail ? »

La rabbanit s'est étonnée de cette question. « La payer ? Mais je lui ai donné toute la robe ! »

C'est vrai, a répondu son mari, mais elle a travaillé pour toi et elle s'attendait à recevoir son salaire, pour qu'avec cet argent elle puisse acheter ce qu'il lui faut pour Chabbat. Tu as été très généreuse avec elle de lui donner la robe en cadeau, mais comment va-t-elle avoir ce qu'il faut pour Chabbat ? Tu dois tout de suite lui payer son salaire.

C'est le devoir de tout ben Torah qui consacre sa vie à étudier jour et nuit, de travailler sur la pureté des midot, et de se demander constamment si sa conduite est en accord avec l'esprit de la Torah.

## Sur la pente ascendante

### Comment remercier D.

Lors d'une de mes visites à Londres, quelqu'un qui était loin de l'observance de la Torah et des mitsvot est venu me trouver, et il m'a rappelé que l'année précédente, il m'avait demandé une bénédiction pour avoir un enfant. D. merci, la bénédiction s'était réalisée, et il avait eu un fils, c'est pourquoi il venait m'en remercier.

« Est-ce que vous vous imaginez que c'est à moi qu'il faut dire merci ? » lui ai-je demandé après avoir entendu cette nouvelle.

« Oui », répondit-il.

Mais je n'ai pas renoncé :

« Réfléchissez mieux, est-ce qu'il vous semble vraiment que c'est envers moi que vous devez être reconnaissant ? Est-ce que c'est moi qui vous ai donné un fils ? »

En fin de compte, il a compris où je voulais en venir, et m'a dit :

« Oui, vous avez raison, mais quoi qu'il en soit vous avez prié pour moi ! »

« Et à Qui ai-je prié ? »

« A D. », a-t-il répondu.

« Dans ce cas, où se trouve D. chez vous ? Comment le remerciez-vous de ce merveilleux cadeau qu'Il vous a accordé ? »

« J'ai pensé donner une grosse contribution aux nécessiteux », a répondu l'homme.

Mais je ne l'ai pas laissé en paix :

« Et à D., qu'est-ce que vous donnerez ? »

Il a réfléchi, et a fini par me demander naïvement : « Qu'est-ce qu'on peut donner à D. ? Est-ce qu'Il a besoin d'argent ? »

« Non, ai-je dit immédiatement. « D. n'a pas besoin d'argent. On remercie D. en accomplissant la Torah et les mitsvot, en mettant les tefilin, en observant le Chabbat, etc. »

En entendant cela, il s'est immédiatement écrié :

« Mais je ne suis pas pratiquant ! »

Pendant un instant, je me suis senti découragé, mais j'ai tout de suite ajouté :

« Bien que vous ne soyez pas pratiquant, sachez que c'est D. Qui vous a donné votre fils, et c'est Lui seul que vous devez remercier. »

Ce moment-là était un moment de grâce, et le cœur de ce juif s'est ouvert aux paroles de vérité qu'il entendait. La vérité éternelle est entrée en lui et a pénétré, au point qu'il a pris sur lui de faire une techouva complète.

### Noire ingratitude

Il m'est arrivé que vienne me trouver quelqu'un qui m'a raconté avec émotion qu'il avait été sauvé d'un grave accident de la route par un miracle évident.

« Où alliez-vous dans ce voyage au cours duquel vous avez été sauvé ? » lui ai-je demandé.

Ma question l'a troublé, et au début il n'a pas voulu me répondre, mais en fin de compte il s'est avéré qu'il était en chemin pour commettre une faute.

Cela étant, je le lui ai reproché, et je lui ai dit :

« Voyez quelle est votre ingratitude envers le Créateur ! Dans Sa bonté, Il vous a accordé une voiture, pour que vous ayez la possibilité d'arriver à temps à la prière et pour que vous vous dépêchiez de vous rendre aux cours de Torah. Mais vous avez pris ce cadeau pour l'utiliser pour commettre une faute, et irriter le Créateur du monde. Est-ce que vous ne croyez pas que par cette conduite, vous manifestez une noire ingratitude ? »

Il a ressenti une grande honte de mes paroles pénétrantes, et j'espère qu'elles lui sont rentrées dans le cœur et l'ont poussé à se repentir de ses mauvaises voies et à changer de conduite.

## Hommes de Foi

Le tsaddik Rabbi 'Haïm Pinto avait l'habitude de ranger l'argent qu'il recevait dans un foulard qui était spécialement destiné à cette mitsva. Après avoir fini son travail, avant même de s'installer pour étudier, il avait l'habitude de laver ce foulard. Quand ses élèves lui demandèrent ce que cela signifiait, il leur expliqua : « Je lave mon foulard pour le débarrasser des forces de l'impureté et de la saleté de ce monde-ci. La plus grande saleté en ce monde est l'argent, c'est pourquoi une fois que j'ai terminé de distribuer l'argent, je lave le foulard.

On sait parfaitement chez les juifs du Maroc que Rabbi 'Haïm Pinto, que son mérite nous protège, lavait de temps en temps le foulard dans lequel il ramassait les pièces d'argent.

### C'est réservé pour les pauvres

A ce même propos, une certaine nuit, Rabbi 'Haïm, que son mérite nous protège, n'arrivait pas à s'endormir. Il se leva immédiatement et alla demander à sa femme : « Dis-moi, as-tu pris de mon argent ? » Elle lui répondit : « Oui, j'ai pris de l'argent qui était de côté pour les pauvres, afin d'acheter ce qu'il fallait pour Chabbat. »

Rabbi 'Haïm lui expliqua sans ambiguïté qu'il n'était pas content de ce qu'elle avait fait : « Parce que tu as pris de l'argent des pauvres, un esprit de la saleté de ce monde-ci est entré à la maison, et cette odeur m'empêche de dormir. »

Le tsaddik reprit immédiatement l'argent à la rabbanit et le cacha pour les pauvres, ensuite de quoi il s'endormit immédiatement.

## Garde ta Langue

### Envers le Créateur

La permission de raconter ce qu'on a vu sur un pécheur s'applique qu'il ait commis une faute envers autrui ou envers D.

Mais en ce qui concerne une faute envers D., il faut qu'on l'ait vu transgresser plusieurs fois, délibérément, et dans un domaine où l'interdiction est connue de tous.



### « Halikhot » ou « halakhot » ?

« Moché convoqua toute la communauté des bnei Israël et leur dit : voici les choses que Hachem a ordonné de faire » (Chemot 35, 1).

La Guemara dans le traité Nida termine par l'enseignement de TannaDeBei Eliahou : « Quiconque révise les halakhot tous les jours, il lui est promis qu'il aura le monde à venir, ainsi qu'il est dit : « qui sont ses routes (halikhot) pour toujours » ('Habakouk 3, 6), ne lis pas « halikhot » (routes) mais « halakhot » (lois). »

Il faut examiner ces paroles de la Guemara. En fait, il est écrit « halikhot », alors pourquoi l'expliquer comme « halakhot » ? Si le verset avait voulu parler des halakhot, il aurait dû écrire halakhot. Pourquoi écrire « halikhot » et commenter comme si c'était « halakhot » ?

Au moment où l'étude du Talmud par le « daf hayomi » a été terminée (Adar A 5765), les grands de la génération chelita ont appelé le public à étudier aussi, dans le cadre du daf hayomi, une halakha par jour, en rapport avec la page étudiée. Il est possible que ce soit parce qu'on dit dans le siyoum les paroles que nous avons évoquées ci-dessus sur quiconque révise les halakhot tous les jours qu'ils ont cherché à pousser à l'étude d'une halakha quotidienne.

Le gaon de Vilna dit qu'à chaque fois que figure chez les Sages l'expression « on doit etc. », cela signifie qu'on doit effectivement, si bien que lorsqu'il est dit (Pessa'him 116, 2) qu'on doit se montrer comme si l'on sortait d'Egypte, c'est vraiment un devoir. Bien que nous ne soyons jamais allés en Egypte et que nous n'ayons jamais connu l'esclavage, nous devons nous montrer comme si nous étions sortis d'Egypte, tout cela pour que s'éveille en nous la crainte du Ciel et que nous sachions que ce n'est pas seulement nos ancêtres que D. a délivrés de l'Egypte, mais nous aussi. Par conséquent nous apprenons des paroles du gaon de Vilna qu'on doit vraiment concrétiser pour soi-même la sortie d'Egypte, c'est pourquoi j'ai l'habitude de visualiser pour moi-même tout ce que je vois ou entends sur les grands d'Israël.

Il est écrit « Moché convoqua toute la communauté des bnei Israël et leur dit : voici les choses que Hachem a ordonné de faire » (Chemot 35, 1). J'ai observé ce verset : comment Moché a-t-il rassemblé tous les bnei Israël, alors qu'à l'époque il n'y avait pas de système de proclamation ni de haut-parleurs, or il y avait dans le désert des centaines de milliers de personnes, alors on comprend mal comment Moché a réussi à rassembler tout le monde ! Il est encore dit « voici les choses que (otam) Jérusalem a ordonné de faire », le mot « otam » est formé des mêmes lettres que « emet » (vérité), la Torah de Hachem, qui est vérité et qui a été donnée par la bouche de Moché, a rassemblé autour de lui toute la communauté d'Israël, car les choses qui sortent du cœur rentrent dans le cœur, au point que dès que Moché a convoqué les bnei Israël pour leur transmettre les paroles de Hachem, tout le peuple s'est rassemblé autour de lui pour écouter la parole de Hachem, et cela les a unis les uns aux autres.

Moché leur a parlé du Chabbat. Il y a trois choses qui maintiennent le monde à l'existence, qui sont le Saint,

béni soit-Il, la Torah et Israël, et les trois n'en font qu'une (voir Zohar II 90b). Par l'observance du Chabbat, on devient l'associé de D. dans la création, comme l'ont dit les Sages (voir Chabbat 119b) : « Quiconque observe le septième jour est l'associé du Saint, béni soit-Il dans l'acte de création », or celui qui est Son associé maintient aussi le monde à l'existence avec Hachem.

De plus, l'observance du Chabbat rachète la faute du Veau d'or, parce que les bnei Israël, après avoir commis cette faute, en sont arrivés à un état de négation du Créateur du monde, c'est pourquoi par l'observance du Chabbat, qui rend associé avec Hachem dans la création, ils peuvent proclamer qu'ils se sont trompés au moment du Veau d'or. C'est pourquoi cette paracha a été donnée devant tout le monde : il fallait que toute la communauté d'Israël s'unisse pour écouter la mitsva de l'observance du Chabbat, et la prenne sur elle avec joie, alors ce serait considéré comme si on l'avait pratiquée, car une bonne pensée s'ajoute à l'acte, et ils se sont unis avec la Torah et avec Hachem. Alors, Moché a pu parler avec eux des offrandes à apporter pour le Sanctuaire afin que le Chekhina vienne l'habiter et que leur offrande soit agréable à Hachem, étant donné qu'ils s'étaient fait Ses associés dans l'acte de création. C'est pourquoi il a commencé par donner aux bnei Israël l'ordre du Chabbat, et ensuite il leur a dit d'apporter leur contribution pour le Sanctuaire.

## A la Source

### « Toute la communauté des bnei Israël sortit de devant Moché » (35, 20).

Voici une jolie remarque au nom de Rabbi Eliahou Lopian zatsal, dans l'explication de l'expression « de devant Moché » : même lorsqu'ils sortent, à un moment où ils ne se trouvent plus devant Moché, on voit tout de même sur eux qu'ils sont sortis « de devant Moché », dont l'influence spirituelle était encore perceptible sur eux.

Le message qui se dégage de cet enseignement est qu'un « ben Torah » est celui qui même lorsqu'il sort de la tente de la Torah, quand il n'est déjà plus installé dans le beit hamidrach en train d'étudier, adopte la conduite qui convient à un ben Torah. C'est comme quelqu'un qui est allé dans une autre ville que la sienne : il reste malgré tout un citoyen de sa propre ville. Il en va de même du « ben Torah », ce qui le caractérise est une conduite et des valeurs immuables, à l'intérieur comme à l'extérieur.

### « Le septième jour sera pour vous saint » (35, 2).

Comment pouvons-nous exprimer la sainteté du Chabbat ?

Il y a beaucoup de façons de le faire. Rabbi Ya'akov 'Haïm zatsal en donne une dans son livre « Tsitsim Oufera'him » : garder sa bouche en faisant un « jeûne de la parole » pendant toute la journée du Chabbat. C'est comme cela que les Sages ont expliqué le verset « de t'occuper de tes intérêts et d'en parler » : ta parole le Chabbat ne doit pas être la même que ta parole pendant la semaine. Le Talmud de Jérusalem raconte que le Chabbat, on permettait à peine de se dire « Chalom » !

Nous en trouvons une allusion dans un verset où il est dit « sera pour vous saint ». Le mot « lakhem » (pour vous) a la valeur numérique de quatre-vingt dix, comme celle du mot « hapé » (la bouche), pour nous insinuer que le septième jour, nous devons veiller à la sainteté de la bouche, qu'elle ne prononce que des paroles de sainteté.